



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



CLASSEMENT DES POSTES COMPTABLES

Le mardi 30 mars 2016 les échanges entre la DG et les organisations syndicales ont porté sur le sujet de la ré-attribution des indices des ex-conservateurs des hypothèques partis en retraite au 1^{er} janvier 2017. Cela concerne 21 indices libérés en 2016.

Avant d'aborder le fond, les débats ont porté en grande partie sur les dysfonctionnements liés à l'application CPC utilisée pour la corroboration des données nécessaires au classement.

La direction générale est consciente de la situation.

Il est néanmoins surprenant d'apprendre qu'il n'est pas possible de connaître le montant des remboursements de crédits de TVA par SIE.

Concernant le sujet à l'ordre du jour l'administration proposait deux hypothèses :

- la ré-attribution aux postes comptables des 21 indices
- la création de 10 indices aux postes comptables et la création de 11 indices administratifs

Dans la deuxième hypothèse, l'administration souhaite renforcer l'attractivité de certains emplois administratifs. Cela ne concernerait que des AfIPA et que des indices HEA pour des raisons statutaires.

Les organisations syndicales ont signalé que déjà 100 indices HEA étaient ouverts dans la filière administrative et ont demandé combien d'emplois étaient pourvus.

L'administration a expliqué que sur les 100 indices, seuls 48 étaient utilisés !

L'administration cherche donc à augmenter le nombre de postes offerts dans un dispositif qui ne fonctionne pas car ouvert à une catégorie trop restreinte de personnels.

Ce dispositif d'HEA administratif et de fin de carrière pourrait utilement profiter aux IP et Idiv HC s'ils pouvaient en bénéficier statutairement.

Face à ce nouveau constat, la CFTC DGFIP a renouvelé sa revendication de fusion des grades d'IP, AfIPa et Idiv qui permettrait de résoudre nombre de problèmes liés aux règles de gestion dont celui-ci.

Cette mesure permettrait de parfaire la fusion DGFI/DGCP. En effet, on constate que dans tous les échanges portant sur le classement des postes et les règles de gestion, les pratiques des deux anciennes directions polluent encore les débats.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com